



FLASH INFO 78

Association Nationale des Retraités

OCTOBRE 2018 – N° 65

EDITORIAL

Après la trêve estivale qui, nous l'espérons, a été agréable pour vous tous, l'heure de la rentrée a sonné depuis déjà quelques semaines. C'est le moment de se retrouver, et de partager de beaux moments dans le cadre des activités que nous vous proposons.

Pendant les vacances, comme vous le savez certainement déjà, le gouvernement ne nous a pas oubliés... Il a décidé, une fois de plus, de s'en prendre aux retraités, pas aux plus nantis d'entre eux, non ! à **tous les retraités**, en supprimant l'indexation des pensions et retraites sur l'inflation ! Après la CSG, cela va occasionner une perte supplémentaire de près de 10 % l'an !

Selon les projections de l'OFCE, à l'horizon 2020, 79 % des ménages comptant au moins un retraité perdront, en moyenne, environ 700 euros par an.

Merci à nos gouvernants, qui démontrent ainsi leur mépris à l'égard des plus anciens des Français, de ceux qui ont contribué, pendant de longues années de labeur, à la richesse de la France, et qui pensaient avoir droit, en retour, à une retraite décente et à un minimum de respect...

Philippe Deschamps

Bulletin
d'information
interne de l'ANR 78
(CGI art 298
DUODECIES)

ANR 78

*3 avenue des Ormeaux – CIDEX 18
78180 MONTIGNY-LES-BRETONNEUX*

Tel : 01 30 48 11 39

Site : <http://anr78.anrsiege.net/>

Notre permanence téléphonique fonctionne

tous les lundis de 14h30 à 17h30.

Vous pouvez aussi nous contacter par courriel : **anrlpft78@orange.fr**

Le prélèvement automatique de votre cotisation ANR

Pour ceux qui ne l'ont pas encore choisi, et pour éviter les oublis, optez pour le prélèvement d'office sur votre compte.

Vous éviterez ainsi la réception d'une relance, qui, comme vous le savez, a un coût.

Pour 2018, il n'est pas trop tard :

- Faites la demande de prélèvement en nous l'adressant, **accompagnée d'un relevé d'identité postal ou bancaire.**
- Ensuite, nous vous transmettrons le mandat SEPA rempli avec les données fournies.
- Enfin, vous devrez signer, après vérification, ce mandat et le transmettre à l'ANR 78 pour que nous puissions effectuer l'opération de prélèvement.

Recherche de bénévoles

Comme vous le savez, une Association comme l'ANR ne peut pas fonctionner sans ses bénévoles, c'est pourquoi nous faisons appel à ceux qui souhaiteraient nous aider pour améliorer le fonctionnement du Groupe des Yvelines.

Par ailleurs, nous voudrions savoir si certains adhérents isolés souhaiteraient être visités par des bénévoles, pour assurer un lien social indispensable.

Ces personnes doivent se faire connaître auprès de Marie-Claude SIROT, visiteur bénévole dans notre groupe. Vous pouvez la joindre au 01 30 43 58 26

Nota : les frais de déplacements sont pris en charge par l'ANR.